► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centresbourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

▶ Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

▶ Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Hauts-de-France
2-4 rue Gustave Eiffel
60200 Compiègne
03 44 09 10 64
hautsdefrance@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur 🗗 🖸 💆 🛅

COMMUNE DE PARFONDRU

33 Grande rue 02840 Parfondru 03 23 24 82 33 mairie.parfondru@wanadoo.fr

► Nos partenaires









▶ Je donne!

Pour la restauration de

l'église de la Nativité de la Sainte-Vierge de Parfondru



► Sauver une église en état de péril

♦ ♦ LE PROJET

Depuis juin 2020, l'église est fermée au public par arrêté municipal. En effet, lors d'un contrôle annuel, la commune a constaté des désordres au niveau du clocher. Les poutres support des cloches sont descendues de 12 cm à cause des eaux pluviales et des fientes de pigeons qui bouchent toutes les évacuations d'eau. Des désordres structurels et une porosité de l'ensemble de la toiture en ardoise ont également été constatés. De nombreuses pièces maitresses sont fortement touchées par la pourriture. Des mouvements sont également visibles sur diverses autres pièces, entraînant une instabilité de l'ensemble. Ces désordres pourraient entraîner un déversement du beffroi.

Des travaux ont été entrepris afin de résorber les défauts. Un pré-rapport estime à présent un projet de restauration global, avec une première campagne de travaux visant à pérenniser l'édifice et permettre sa réouverture au public. Cette première campagne concernera la restauration des couvertures, du clocher et des cloches.

♦ ♦ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église de la Nativité de la Sainte-Vierge, avec son clocher néo-gothique, est un édifice datant probablement du XVIe

siècle, partiellement reconstruit en 1859. Elle trône au milieu de la commune au pied d'une ancienne motte féodale sur laquelle existait le château de Parfondru. Pendant la Première Guerre mondiale, l'église a servi de base arrière aux troupes allemandes et d'hôpital pour les soldats. Le clocher, lui, servait de tour de guet. L'église a subi d'importantes restaurations en 1959 ainsi qu'en 1987 avec une restauration complète du clocher.

♦ ♦ LA MOBILISATION

Depuis 2020, les offices religieux ont lieu dans le village voisin alors que les habitants de Parfondru sont très attachés à leur église. La restauration de l'édifice est donc impérative pour permettre sa réouverture au public. L'église est le centre du village, l'identité de ses habitants, mais le coût est important pour une petite commune.

La réouverture servira essentiellement aux activités cultuelles. La Mairie souhaite également y organiser des activités culturelles telles que des concerts, des chorales etc...

Montant des travaux	586 536 € HT
Objectif de collecte	50 000 €
Début des travaux	Début 2024









▶ Bulletin de don

▶ Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église de la Nativité de la Sainte-Vierge de Parfondru

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

Par chèque

www.fondation-patrimoine.org/132313

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Hauts-de-France, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine l'église de la Nativité de la Sainte-Vierge de Parfondru

		mon		

□ 80 € □ 150 € □ 250 €	□ 500 € □	_ €
Raison sociale*:		
Forme juridique*:	SIREN*: LLLL LLLL LLL	
Nom:		
Adresse :		
-	Code postal :	
Ville :	Pays :	
E-mail:		

de l'impôt sur les

sociétés

▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt						
Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €		
Coût réal après réduction	28 €	51 €	85 €	170 €		
Coût réel après réduction de l' impôt sur le revenu	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.					
Coût réel après réduction de l' impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €		
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).					
	32 €	60 €	100 €	200 €		
Coût réel après réduction	Réduction	d'impôt de 6	0 % du mont	tant du don		

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite

de 20 000 € ou 5‰ du chiffre d'affaires HT

lorsque cette dernière limite est plus élevée.

^{*}Informations obligatoires pour les entreprises